

Association Lozère Histoire et Généalogie

3^E.2927, AD Lozère, relevé de Philippe Maurice

Registre protocole *Miséricorde*, de Jean Torrent, notaire royal de Mende

f° 1, vierge

f° 2-4, table des actes

f° 5, vierge

f° 6, le 21 avril 1494, transaction entre Pierre Villaret, tisserand, et sa femme, d'une part, et Pierre Yssartel, hôte, comme mari de Gonette, fille et héritière de feu Pierre de Monteilh, défunt hôte de Mende, tous de Mende, à propos d'une fenêtre qui se trouve dans le mur de la maison de ladite Gonete, héritière de messire Jean Bonicel, et que les Villaret veulent faire fermer, alors qu'Yssartel dit qu'elle existe depuis dix à quinze ans environ.

f° 7, le 26 avril 1494, vente par Guillaume Rieusol, autrefois de Mende, à présent de Caderousse, diocèse d'Orange, à Jean Claret, cordonnier de Mende, d'un ort qui fut à Béatrice Rieussol, veuve d'Antoine Genre, défunt cordonnier de Mende, contre huit livres et quinze sous tournois.

f° 9v°, le 28 avril 1494, vente par ledit Guillaume Rieussol à Jean Mazel, hôte et tisserand de Mende, d'un ort, contre trente-sept livres tournois.

f° 11v°, le 3 mai 1494, contrat de mariage entre André Masso, du Born, et Jean et Jean Pascal père et fils, de Saint-Martin, au nom de Philippe, leur fille et sœur. Les père et frère donnent en dot quarante-cinq livres, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 13v°, le 20 mai 1494, contrat de mariage entre Gérald Fangozes, dels Jolias (Balsièges), et Jean et Jean Pascal, de Saint-Martin, au nom de leur fille et sœur, Astruge. Les Pascal donnent en dot trente-six livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Suivi de la quittance des biens familiaux par Astruge Pascal, à ses père et frère, Jean et Jean Pascal.

f° 17, le 21 juin 1494, vente par Etienne Companh, de Montméjan (Ispagnac), à Jean Mejan, dudit lieu, d'une petite pièce de terre dite *Vasial*, contre quinze sous tournois.

f° 19, le 28 juillet 1494, contrat de mariage d'Etienne Nutrit, annulé et repris au folio 22.

f° 20v°, le 21 juin 1494, vente par Antoine Vinhol, tailleur de Born, à Pierre Bonavide, de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), d'une partie de pièce de terre sise à Varazoux, contenant deux sestérées, contre sept moutons or et demi. Fait à Mende, en présence d'Antoine Chaldaureilhe et Pierre Brunel, prêtre de Rieutort.

f° 21v°, le 28 juin 1494, contrat de mariage entre Etienne Nutrit, fils de feu Pierre, du Mazel-Chabrier (Born), et Simonde Baret, fille d'Etienne, de Pelouse (Rouvière). Le père de la mariée lui donne en dot trente-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la maison de Guillaume Jausion, notaire, en présence de François Sarrazin, curé du Born, Jean Pradier, prêtres, et autres.

f° 25-26, la numérotation passe du feuillet 24 au feuillet 27. Toutefois les folios 25 et 26 ne semblent pas avoir existé. La fin de l'acte du folio 24v° concerne bien le contrat de mariage Nutrit-Baret, et le début de l'acte du folio 24v° correspond à l'acte de vente en faveur de Martin.

f° 24v°, le 5 septembre 1494, vente par Antoine Durand, fustier de Mende, à Pierre Martin, de la Panouze, d'un pré et d'un champ contigus, sis à La Panouze, contre soixante-douze livres et quinze sous tournois. Fait à Mende, en présence de Vital Durand, prêtre bénéficiaire de Mende, et Bernard Arzalier, prêtre de la Panouze, et Vital Barando, tailleur de Mende.

f° 28v°, le 29 novembre 1494, échange de biens entre Jean Galtier et Marguerite Galtier, sa fille, de Pelouze (la Rouvière), et Pierre Brun, mari de ladite Marguerite, d'une part, et Bartholomé Galhard et sa femme Agnès, dudit lieu. Fait à Mende, en présence de Jacques Chazal, carrier, maître d'œuvre de la cathédrale, Guillaume de Lafont, de Chanteruéjols, Antoine Jordan, dit Chastel, de Lanuéjols.

f° 31, le 8 décembre 1494, donation par Isabelle Fangoses, veuve de Pierre Delcros, du Mazel-Chabrier, étant veuve et ayant accouché d'une fille nommée Antonie, qu'elle donne à Guillaume Delcros, fils de Pierre, du Mazel-Chabrier, renonçant à tous ses droits sur ladite fille.

f° 32, le 15 décembre 1494, vente par Jacques Vital, du Chastelnouvel, à Jean Runel, chaussetier de Mende, fils de Guillaume, d'un champ sis au Chastelnouvel contre trois livres tournois.

f° 33v°, le 30 décembre 1494, contrat de mariage entre Raymond Réversat, fils de feu Antoine, de Mende, et Antonie, fille de feu Jean Jacques, de Florac. Antoine Jacques, fils dudit feu Jean et frère de la mariée lui constitue en dot trente livres tournois sur les biens familiaux. Fait à Mende, en la maison d'Hélix, veuve de Guillaume Vilaret, de Mende, en présence de Guillaume Merle, clerc et serviteur du prévôt, Bernard Galopin et Jean Cobe le jeune, pelletier, de Mende, et Jean Pagès, tailleur. Suivi de la quittance des biens familiaux par la mariée à son frère, Antoine Jacques, de Florac.

f° 36, le 13 janvier 1495 (ns), contrat de mariage entre Durand Rabayroles, du Born, et Jeanne, fille de Guillaume Malaval, de Lanuéjols. Le père de la mariée lui constitue en dot trente-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 38, le 21 janvier 1495 (ns), vente par Jacques Vital, dit Casays, du Chastelnouvel, à Jean Runel, fils de Guillaume, chaussetier de Mende, d'un pré contre trois livres tournois.

f° 40, le 27 janvier 1495 (ns), contrat de mariage entre Etienne Constans le vieux, du Chastelnouvel, et Catherine, fille de Guillaume de Saint-Bauzile, de Montialoux (Saint-Bauzile), veuve de Jean Bo. Puis Jean de Saint-Bauzile, frère de la mariée, lui constitue en dot deux robes, deux couvertures, deux linceuls et cinquante-trois livres tournois.

f° 41v°, le 30 janvier 1495 (ns), vente par Jacques Vital, dit Casay, du Chastelnouvel, à Jean Galière, prêtre, cellier du chapitre de Mende, d'une faysse de bois sise au Chastelnouvel, contre cinq moutons or.

f° 44, le 31 janvier 1495 (ns), quittance dotale par Raymond Réversat, de Mende, à Antoine Jacques, de Florac.

f° 45, le 11 mars 1495 (ns), vente par Jean Mas, de la Chaze (Chastanier), à Etienne Vayssenc et Marguerite Danga, sa femme, de la Chaze (Peyrefiche), d'une pièce de terre contenant une carte de seigle, contre quatre livres tournois et demie.

f° 47v°, le 17 avril 1495, vente par Jacques Vital, dit Casays, du Chastelnouvel, à Jean Runel, fils de Guillaume, chaussetier de Mende, d'un champ sis au Chastelnouvel contre trois livres tournois. Suivie d'une promesse de revente.

f° 51, le 19 mai 1495, vente par Jacques Palet, chaussetier de Mende, et sa femme, Astruge Robert, pour elle et au nom de Guillaume Robert, cleric, par lequel elle fera ratifier, à Pierre Yssartel, hôte de Mende, d'une chambre avec une cave au dessous, tout au long de la chambre, confrontée ladite chambre à celle du vendeur, et au dessus à l'étage de la femme du vendeur, et par derrière à la maison ou pailler de Claude Taurand, notaire, et à l'étage de Guinot Monbel, bourgeois de Mende, et avec la maison que l'acheteur a acquis de Vital Brolhet et de sa femme Mirande, contre quarante-cinq livres tournois. Fait à Mende, en la chambre haute des vendeurs, en présence d'Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, maîtres Antoine Dumas, Jean Montanhac, Claude Taurand, notaires de Mende, et Jacques Chasal, maître d'œuvre de l'église de Mende.

f° 53, le 19 juin 1495, vente par Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, et Etienne Vital, du Chastelnouvel, exécuteurs testamentaires de Guillaume Chassot, de Chastelnouvel, selon testament reçu par Jean Gibelin, notaire de Mende, à Pierre Vital, fils de feu Etienne, et Richard Paparel, de Chastelnouvel, du reste des terres de la borie qui fut au défunt, et de trente animaux à laine, contre dix-neuf livres tournois et demie.

f° 55v°, le 24 juillet 1495, vente par Antoine Filhol, prêtre bénéficiaire de Mende, à Bartholomé Richard, prêtre, comme personne privée, curé de (laissé en blanc), absent, représenté par André Bernard, notaire d'Auroux, son neveu et procureur, d'un pré sis à Auroux qui fut autrefois à Vital Richard, contre trente-cinq livres tournois.

f° 57v°, le 5 août 1495, transaction entre Durand Arzalier, originaire du Born, fils de feu Pierre, à présent de Saint-Martin-de-Londres, diocèse de Maguelone, et Raymond Arzalier, son frère, héritier de leur père, du Born, à propos de trente livres tournois que Durand demande pour sa légitime sur les biens de leur père.

f° 59v°, le 16 août 1495, vente par Pierre Paparel, de Raspalhac (Gabrias), à Jean Hermentier le vieux, dudit lieu, d'un champ contre sept moutons or et trois gros d'argent. Fait à Mende, en présence de Jacques Palet, chaussetier de Mende, et Pierre Hugonet, cleric de Mende.

f° 61v°, le 21 août 1495, quittances réciproques entre Jacques Tonel, apothicaire de Mende, et Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais).

f° 62v°, le 4 novembre 1495, vente par Vital Jourdan, procureur de Toulouse, à Jaques Velayt, notaire de Mende, d'un pré sis à Mende, terroir de Fontanilhaes, contre soixante-quinze livres tournois.

f° 65, le 13 novembre 1495, contrat de mariage entre Privat Malige, du Chastelnouvel, et Catherine Rocher, fille de feu Pierre Rocher, de Fabrèges (Chirac). La mariée se constitue une dot universelle.

f° 67, le 2 décembre 1495, vente par Jean Molto (*Mutonis*), hôte de Mende, à Privat Malige, du Chastelnouvel, fils de feu Jean, d'un champ sis au Chastelnouvel, contre six moutons or.

f° 69, le 5 décembre 1495, vente par Privat Nogier, de Rouvière, à Clément André, dudit lieu, d'un ort, contre trois moutons or.

f° 71v°, le 5 décembre 1495, vente par Antoine Rampvier, capitaine du Chastelnouvel, à Privat Malige, dudit lieu, d'un chasal sis au Chastlenouvel, contre six livres tournois.

f° 73, le 10 décembre 1495, quittance par Pierre Tranchaceps, fils de feu Pierre, du Mas (Saint-Gervais), comme héritier dudit feu Pierre et de Jacinete, sa sœur, à André Masson, du Born, de dix-sept livres tournois, des vestes dotales et d'une couverture pour la restitution de ladit dot autrefois constituée par ledit feu Pierre à ladite défunte Jacinete, sa fille, lors de son mariage avec ledit Masso, selon acte reçu par Jean Ros, notaire de Mende. Fait à Mende, en présence d'Etienne Tranchaceps, de Chanteruéjols, Pierre Hugonet, clerc de Mende, et Gilles Pigière, de Peyrefiche (Barjac).

f° 74v°, le 2 janvier 1496 (ns), vente par Jacques Tonel, apothicaire de Mende, à Jacques Velayt, notaire de Mende, de l'usufruit d'un chasal de haut en bas sis au pan de Claustre, pour quatre ans à compter du premier février prochain, à raison de cinq livres tournois pour les quatre années.

f° 76, le 20 janvier 1496 (ns), vente par Guillaume Seguin, de la Malène, à présent vivant au Viala (Lanuéjols), à Etienne Polverel, de la Malène, d'une petite vigne et d'un ort contigus, sis à la Malène, confrontés à l'ort de l'acheteur, aux terres de Jacques Vernède, de la Malène, au Tarn, , ainsi qu'un autre ort et herme sis audit lieu, confronté à l'ort de noble Bertrand de Montesquieu, bâtard, à l'ort de Bertrand Coret, et aux terres d'Urbain Polverel, prieur de *Sancti Macelli*, contre six livres tournois.

f° 79v°, le 17 février 1496 (ns), vente par noble maître Vital de Recoules, notaire de Mende, à Jean Runel, fils de Guillaume, chaussetier de Mende, d'un étage haut sis au Chastelnouvel, contre trois livres tournois.

f° 80, le 17 février 1496 (ns), quittance dotale par Jean Raydo, forgeron de Mende, comme mari de Marguerite, à noble Vital de Recoules, notaire, de Mende, de quatre livres tournois, de la dot constituée par ledit Recoules devant Guillaume Jausion, notaire

f° 82, le 18 février 1496 (ns), vente par Pierre Villaret, tisserand de Mende, et sa femme, Marguerite, à Guillaume Lafont, notaire de Mende, d'une étable ou pailler à foin, sis au pan d'Auriac, contre contre trente-quatre livres tournois et demie. Fait à Mende, en la maison canoniale de noble Antoine d'Apcher, chanoine de Mende, en présence dudit noble Antoine, de Guillaume *Carreyris*, son serivteur.

f° 84, le 12 mars 1496 (ns), constitution de titre clérical par Jean Delort, du Viala (Lanéujols), en faveur de Pierre Vincent, clerc, son beau-frère, pour lui permettre de devenir prêtre.

f° 85v°, le 14 mars 1496 (ns), quittance par Raymond Réversat, brassier de Mende, et Jacine, sa femme, à Antoine Jacques, fils de feu Jean, de Florac.

f° 86v°, le 17 mars 1496 (ns), quittance par Bernard Seguin, clerc, fils de Pierre, de Genestuéjols (Noalhac), à Raymond Rovièrre, fustier de Mende, de douze livres tournois dues selon une transaction reçue par Etienne Torrent, notaire, père du notaire récipiendaire, le 23 février 1475 (ns).

f° 88, le 19 mars 1496 (ns), vente par Pierre Paparel, de Raspalhac (Gabrias), à Jean Arnald, de Peyrefiche (Barjac), d'une petite pièce de terre agricole, contenant environ une émine, sise à Raspailac, contre trente sous tournois.

f° 90, le 14 avril 1496, vente par Jean Vernède, de la Malène, à Etienne Polverel, meunier de la Malène, d'une pièce de terre sise au dit lieu, contre six moutons or. Fait à Mende en présence de Pierre Hugonet, clerc, de Mende, Etienne et Jean Destructis, père et fils.

f° 92v°, le 31 avril 1496, échange de biens entre Jacques Tonel, apothicaire, et Guillaume Tonel, clerc, frères, de Mende, et Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais). Les Tonel donnent un de leurs champs sis au terroir de Maylet, et Reboul donne un pré et sept livres tournois pour la plus-value.

f° 94v°, le 30 avril 1496, vente par Jean Alègre, tisserand de Mende, et sa femme, Jeanne, qu'il autorise, à Jean Tranchaceps, tisserand de Mende, d'un champ sis à Chaldecoste, contre neuf livres tournois.

f° 97, le 7 mai 1496, vente par Pierre Pararel, de Raspalhac (Gabrias), à Jean Malgoyses, de Chabrit (Saint-Gervais), d'un pré sis à Raspailac (Gabrias), contre six moutons or. Avec promesse de revente.

f° 101, le 12 mai 1496, vente par Jaucelin Plan, de Palhac (Gabrias), à Jean Hermentier le vieux, de Raspailac (Gabrias), d'un champ contre cinq moutons or. Fait à Mende, en l'étal de Pierre Robert, défunt notaire de Mende, en présence de Vital Martin, prêtre bénéficiaire de Mende, Jacques Robert, chaussetier, et Guillaume Chaptal, tous de Mende.

f° 103v°, le 27 mai 1496, constitution de titre clérical par Guillaume Petit, forgeron, fils de feu Astruc, en faveur de Jacques Constans, clerc du Mazel (Rimeize).

f° 105, le 11 juin 1496, quittance par Antoine Durand, fustier de Mende, à Pierre Martin, de la Panouze, de tout ce qu'il lui devait en vertu de certaines obligations. Fait à Mende, en présence de Pierre Hugonet, clerc de Mende, Pierre Durand, de la Panouze, et Michel Brugier, de Florac.

f° 106, le 14 juin 1496, quittance par Privat Malige, du Chastelnouvel, héritier de feu Jean Malige, son père, et en vertu des droits que lui a cédés Agnès, fille dudit feu Jean, selon cession constatée par Jean Tropel, notaire de Mende, à Pierre Crosat, de Savinier (Rieutort), représenté par son fils, Vital Crosat, et en vertu d'une cession d'Antoine Rampvier, capitaine du Chastelnouvel, de vingt-trois moutons or.

f° 107v°, le 18 juin 1496, contrat de mariage entre Etienne Pascal, fils de feu Pierre, de Savinier (Rieutort), et Bertrand Vital, du Chastelnouvel, au nom de sa fille, Hélix. Ledit Bertrand constitue en dot à sa fille quarante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Suivi d'une donation pour cause de mariage par Alaysette, veuve de Pierre Pascal, audit Etienne Pascal, son fils, et de la quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

f° 113, le 18 juin 1496, contrat de mariage entre Jean Obrier, de Rochebelot (Rieutort), et de Béatrice, veuve de Jean Arzalier, du Born. Jean Hérailh, de la Colombesche (Born), frère de la mariée, constitue en dot à celle-ci, toute la dot autrefois constituée lors de son premier mariage, selon contrat reçu par moi. Fait à Mende, en présence de Jean Bonet, prêtre de Rieutort.

f° 115, le 20 juin 1496, contrat de mariage entre Jean Vital, fils de feu Guillaume, du Chastelnouvel, et Béatrice, fille de Guillaume Fabri, défunt sergent de Mende. La mariée se constitue une dot universelle.

f° 117v°, le 27 juillet 1496, vente par Jean Pipin, de Raschas (Saint-Gal), à André Vanel, de Granolhac (Saint-Amans), d'un champ sis à Granolhac, contre trois livres tournois. Avec ratification le 13 août par Vital Pipin, fils de Jean.

f° 120v°, le 13 août 1496, vente par Astorg Murat, chaussetier de Mende, à noble Hélie de Châteauneuf, chanoine de Mende, d'un ort sis au faubourg de Mende, contre quinze moutons or.

f° 123, le 29 août 1496, contrat de mariage entre Etienne Hebrard, fils de feu Antoine, de la Colombesche (Born), et Jean Constans, fils de Guillaume, au nom de sa sœur, Catherine Constans, de Saint-Martin du Born. Jean, frère de la mariée, lui constitue en dot quarante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 126, le 21 septembre 1496, contrat de mariage entre Guillaume Rigald le vieux, fils de feu Jean, d'Aspres (Saint-Gervais), et Isabelle, fille de Jean Hermentier, de Servières. Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 129, le 21 octobre 1496, cession en nouvelle emphytéose par Astorg de Cénaret, chanoine de Mende en tant que prévôt de mende, à Pierre Bonald, fils de feu Raymond, de Chausive (Saint-Gal), de terres qu'il possède, en tant que prévôt, à Saint-Gal. Suivi d'une quittance dudit prévôt audit Bonald. Fait à Mende, en la maison du prévôt, en présence de Pons Alègre, bastier de Mende, Guillaume More, de Saint-Gal, Antoine Brajaon, de Nogaret (Badaroux), et Guillaume Merle, clerc, serviteur du prévôt.

f° 134, le 15 novembre 1496, vente par Jean Paparel, berger, autrefois de Raspalhac, à présent de Badaroux, à Jean Hermentier le vieux, de Raspailac (Gabrias), d'un pré, contre trente et une livres et dix sous tournois.

f° 137, le 29 novembre 1496, vente par Jean Salhas le jeune, dit Rossel, fils de Vital, des Andres (Servières), à noble Jean de La Panouze, seigneur de Loupiac et coseigneur de Servières, absent, représenté par son germain, révérend père noble messire Guidon de la Panouze, son procureur, selon procuration reçue par Louis Verdier, notaire public de Servières, de la borie dite dels Hermets Soteyras, qu'il a aux Andes, au terroir dit *del Puech de la Roda*. Fait à Mende, en la maison canoniale dudit révérend père Guidon de la Panouze, en présence de Claude Reboul, prêtre bénéficiaire de Mende, Pierre Bresson, moine de l'abbaye de Saint-Chaffre, Guillaume Fournier, chorier, et Jean Long, brassier, de Mende.

f° 139v°, le 6 décembre 1496, vente de cens par Raymond Donarel, d'Altayrac (Saint-Gervais), qui vend à Etienne Cosntans et Pierre Salaville, ouvrier de l'église du Chastelnouvel, de six cartes de seigle mesure de Mende, contre quinze moutons or. Avec promesse de revente en faveur de Donarel.

f° 143, le 18 décembre 1496, quittance par Antoine Seguin, frère mineur de Mende, avec conseil des frères Antoine Brugier, gardien, Armand Martin, maître en théologie, Antoine de Galieyres, Pierre de Lafont, Etienne Jourdan, Nicolas Martin, dudit ordre, convoqués au son de la campane, selon les mœurs, à Jean Seguin, de Salses (La Rouvière), de tous ses droits familiaux, moyennant sept livres tournois pour faire un obit pour ledit Antoine Seguin.

f° 146, le 31 décembre 1496, quittances réciproques entre Jean Pascal le vieux, de Saint-Martin du Born, et Guillaume Durand, carrier de Mende.

f° 147v°, le 14 janvier 1497 (ns), quittance dotale par Jean Reboul, fils de feu Antoine, et Guillaume Reboul, fils de feu Jean, de Sainte-Hélène, à Etienne Catalan, de Coulagnes-Hautes (Rieutort), de onze livres tournois pour la dot autrefois constituée par ledit Etienne Catalan à Jeanne, sa défunte fille.

f° 149, le 14 janvier 1497 (ns), échange de biens entre Guillaume Vital, fils de Vital, du Chastelnouvel, et Jean Vital, dit Beyrac, dudit lieu.

f° 151, le 14 janvier 1497 (ns), vente par Jacques Vital, dit Rastays, du Chastelnouvel, à Jean Runel, chaussetier de Mende, de deux champs contre six livres tournois.

f° 153v°, le 27 janvier 1497 (ns), vente de cens par Raymond Salesse, d'Aspres (Saint-Gervais), à Pierre Salaville, ouvrier de l'église du Chastelnouvel, d'une émine de seigle de cens contre dix moutons or. Avec promesse de revente. Fait en présence d'Etienne Salaville, prêtre, Jacques Salaville, Etienne Constans, Etienne Vital, du Chastelnouvel, Bernard Boet, de Croset (Saint-Gervais).

f° 157v°, le 27 janvier 1497 (ns), vente de cens par Jean Vital, dit Bayrac, du Chastelnouvel, audit ouvrier, de cinq cartes et demie de seigle contre treize moutons or, sept sous et quatre deniers tournois. Avec promesse de revente.

f° 161v°, le 6 février 1497 (ns), testament de probe homme Pierre Malassanhon le vieux, de la Fagette (Rieutort), qui adresse des legs à Jean, Agnès et Catherine, ses enfants, à Raymonde, sa femme, et qui nomme héritier universel son autre fils, Jacques. Il nomme exécuteurs testamentaires Antoine Malassanhon, Privat Salvat et Pierre Delpont. Fait à la Fagette, en la maison du testateur, en l'étage bas où il git, en présence de Bartholomé Balmelhes, prêtre d'Allenc, Antoine Malassanhon, de la Fagette, Pierre et Gérald Malassanhon, fils dudit Antoine, Raymond Dedet, Pierre Dedet, dudit lieu, Pierre Delpont, d'Altayrac, et Privat Salvat, de Mende.

f° 164v°, le 24 février 1497 (ns), quittance par Jean Tuffet, tisserand de Mende, comme mari de Catherine, à Jean Jouvenel, du Chastelnouvel, absent, représenté par sa femme, Catherine, de trois livres tournois, une couverture et un linceul de la dot autrefois constituée par ledit Jean Jouvenel à ladite Catherine, sa fille, avec ledit Tuffier, par acte de Jean Julien, notaire de Mende. Fait à Mende, en présence d'Etienne Plan, prêtre, et Pierre Hugonet, clerc.

f° 165v°, le 2 mars 1497 (ns), vente par Jean Galière, prêtre de Mende, curé de Fraissinet-de-Fourques, à Durand Brengier, de Croset (Saint-Gervais), d'un bois, sis à Chastelnouvel, contre six livres et cinq sous tournois.

f° 170v°, le 15 avril 1497, cession en nouvelle emphytéose par le prévôt de Mende à Guillaume Malaboche, de Coulagnes-Hautes (Rieutort), d'une devèze qu'il tient vacante depuis plus de quatorze ans et qui fut autrefois à défunts Pierre et Antoine Portulier.

f° 172v°, le 15 avril 1497, cession en nouvelle emphytéose par ledit prévôt, représenté par son procureur, Guillaume Merle, clerc, à André Velayt, laboureur de Coulagnes-Basses (Rieutort), d'un pastoral qu'il a à Vitrolles, vacant depuis plusieurs années.

f° 174v°, le 10 juin 1497, quittance dotale par Jean Dumas, notaire de Mende, mari de Marquèze, outre la reconnaissance reçue par moi notaire le 16 septembre 1489, à sadite femme, de quarante-huit livres et dix sous tournois.

f° 175v°, le 10 juin 1497, quittance dotale par Marquèze, femme dudit maître Jean Dumas, notaire de Mende, à Pierre Hermentier, doyen de Sainte-Marie de Quézac, en déduction de la dot constituée par ladit Hermentier, en premier avec Pierre Dumas défunt, d'Altayrac (Saint-Gervais), puis ensuite avec ledit maître Jean Dumas, selon acte reçu par moi notaire.

f° 177, le 22 juillet 1497, contrat de mariage entre Blaise Negron, de Pelouse (La Rouvière), et Hélix, fille de Guillaume Dumas, de Monteil (Rieutort). Le père de la mariée lui constitue en dot trente-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père.

f° 180v°, le 22 juillet 1497, contrat de mariage entre Pierre Dumas, dit Moy, de Monteil (Rieutort), et Michèle Masso, fille de Gonet Masso, du Born. Le père de la mariée lui constitue en dot trente-huit livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père. Puis donation pour cause de mariage par Guillaume Dumas, de Monteil, à son fils, le marié.

f° 186v°, le 27 juillet 1497, affrèrement entre Pierre Pigieyre et son beau-frère Antoine Clément, de Bossafolh (Rieutort).

f° 188, le 27 juillet 1497, transaction entre Philippe et Pierre Pigières, de Monteil (Rieutort), tous deux fils d'autre Pierre, à propos des droits que Pierre demande à son frère sur les biens familiaux.

f° 190, le 1^{er} août 1497, quittance par Jean Aldin peigneur de Mende, mari de Delphine Patot, fille de Nicolas Patot, peigneur de Mende, audit Nicolas Patot, de six moutons or en déduction de la dot de Delphine.

f° 191, le 5 août 1497, contrat de mariage entre Guillaume Constans, fils de Jean, de Saint-Martin du Born, et Isabelle, fille de Jacques Michel, tisserand de Mende. Le père de la mariée lui donne en dot quarante-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Avec donation pour cause de mariage en faveur du marié.

f° 197v°, le 18 août 1497, contrat de mariage d'Antoine Clapier, notaire de Mende, et Claude Atgier, veuve de Guillaume Born, défunt marchand de Mende. La mariée se constitue en dot toute la dot qui lui fut constituée par honorable homme Bertrand Atger, avec son défunt premier mari, selon contrat reçu par Guillaume de Lafont, notaire de Mende, et tous les droits de succession qu'elle peut avoir. Fait à Mende, dans les faubourgs, dans un ort de Guinot Montbel, bourgeois, en présence dudit Guinot, de Pierre Amat, de Jean Durand, notaires, Etienne Tondut, marchand, et Jacques Tonel, apothicaire. Suivi le même jour, du contrat de mariage de Jean Clapier, notaire de Mende, et de Valérie Born, fille de feu Guillaume Born, marchand de Mende. La fiancée agit avec licence de noble Pons Jourdan, bourgeois de Mende, son tuteur. La mariée se constitue une dot universelle.

f° 202, le 21 août 1497, vente par Jean Vital, autrefois du Chastelnouvel, à présent de Mende, à Guillaume Pipin, du Chastelnouvel, d'un pré et un champ contigus, sis au Chastelnouvel, contre dix livres tournois.

f° 204, le 22 septembre 1497, vente par Privat Malige, du Chastelnouvel, à Etienne Pascal, dudit lieu, d'un champ sis à Chastelnouvel, terroir de Chausinel, ou de Ventolon, contre trois moutons or.

f° 206v°, le 30 septembre 1497, testament de Guillaume Avinhon le vieux, de Combes (Born), qui adresse des legs à Jean Avinhon, son frère, à Agnès et Pierre, ses enfants, à Antonie, sa femme, et qui nomme héritier universel son autre fils, Jean Avinhon. Il nomme exécuteurs testamentaires Guillaume Garin le vieux, du Born, et Jacques, son frère.

f° 209, le 7 octobre 1497, quittance dotale par Antoine Salvat, de la Malène, mari de Cécile Pinhard, à Pierre Pinhard, de Granolhac (Saint-Amans).

f° 210v°, le 16 octobre 1497, contrat de mariage entre Guillaume Delcros, fils de feu Pierre, de Mazel-Chabrier (Born), et Cécile, fille de Guillaume Bompar, de Rochebelot (Rieutort). Le père de la mariée lui constitue en dot quarante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 212v°, le 16 octobre 1497, contrat de mariage entre Jacques Bompar, de Rochebelot (Rieutort), et Sperte Delcros, fille de feu Pierre le vieux, du Mazel-Chabrier (Born). Guillaume Delcros, frère de la mariée, lui constitue en dot quarante livres tournois, deux robes, deux couvertures, deux linceuls, une vache et son veau. Avec quittance des biens familiaux à Guillaume Delcros, par sa sœur, et à Jacques Bompar par sa sœur. Suivi de la donation pour cause de mariage audit Jacques Bompar par sa mère, Jeanne, veuve de Guillaume Bompar, de Rochebelot.

f° 220, le 21 octobre 1497, vente par Jean Saint-Léger, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, bachelier en décret, protonotaire apostolique, d'un champ sis à Chanteruéjols, appelé *la Gotella*, contre dix-neuf moutons or. Fait à Mende, en la maison canoniale dudit Grandmont, en présence de Garin Fortune, de Serverette, Jean Malgoyres, de Chabrit, et Guillaume de Lafont, de Chanteruéjols (Saint-Gervais). Avec promesse de revente.

f° 222v°, le 28 octobre 1497, vente par Privat Donarel, d'Altayrac, à Etienne Pascal, du Chastelnouvel, d'un champ sis au chastelnouvel, contre deux livres tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Hugonet, clerc d e Mende, Pierre et Pierre Passabost, père et fils, de Saint-Martin.

f° 226, le 11 novembre 1497, quittance par Vital Crosat, de Rochebelot (Rieutort), à Pierre Crosat, de Savinier (Rieutort), absent, représenté par son fils, Vital, de neuf moutons or que doit ledit Pierre audit Vital comme héritier d'Antonie sa mère, et pour la restitution de la dot constituée à feu Pierre Crosat avec ladite Antonie Pores, mère dudit Vital.

f° 226v°, le 14 novembre 1497, quittance par Etienne Crosat, fils de feu Jean, de Colagnes-Hautes (Rieutort), à Richard Crozat, dudit lieu, de vingt-sept livres tournois.

f° 229, le 15 novembre 1497, vente par Jacques Vital, Jean Vital, et Alayssette, mère desdits Jacques et Jean, du Chastelnouvel, à Jean Runel, fils de Guillaume, chaussetier de Mende, d'un pré et un champ contigus sis à Chastelnouvel, contre dix moutons or.

f° 230v°, le 18 novembre 1497, quittance par Jean Hebrard, du Born, à André Masson, de neuf livres tournois, une couverture et un linceul en déduction de la dot constituée par feu Blaise Masson, du Born, à sa fille, Jeanne, avec ledit Hebrard, selon acte reçu par Jean Ros, notaire de Mende.

f° 231v°, le 22 novembre 1497, contrat de mariage entre Pierre Rodier, fils de Guillaume, de Fangières (Rieutort), et Jeanne, fille d'Etienne Fangosses, de Vitrolettes (Rieutort). Le père de la mariée lui constitue en dot quarante-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son père, et donation pour cause de mariage au marié.

f° 238v°, le 20 décembre 1497, vente par Etienne Tranchaceps, fils de Privat, de Chanteruéjols, à noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, protonotaire apostolique, d'un champ appelé *la Fayssa*, sis à Chanteruéjols, confronté au clos de l'acheteur, au champ de Jean de Lafont, au chemin appelé de *Rossas*, au champ de Vital Tiern, contre neuf livres tournois. Fait à Mende, en la maison de la chapelle *delz Robis*, en présence de Jean Balmelhes et Jean Quintin, prêtres, Antoine Astruc, relieur de livres (*religatore librorum*) de Mende. Avec promesse de revente audit Tranchaceps.

f° 243, le 21 décembre 1497, échange de biens entre Bertrand Girbald, de Coulagnet (Saint-Gervais), et Jean Mazel, fils de Jean, dudit lieu.

f° 246, le 28 décembre 1497, quittance générale de dot par Pierre Tranchaceps, du Mas (Saint-Gervais), à André Masson, fils de feu Blaise, du Born, de toute la dot autrefois constituée à Jacoba, sa femme, fille dudit feu Blaise Masson, devant Jean Ros, notaire de Mende.

f° 247v°, le 13 janvier 1498 (ns), vente par Etienne Tranchaceps, de Chanteruéjols, fils de Privat, renonçant à la *patria potestas* par serment sur les Evangiles, à Pierre Tranchaceps, dudit lieu, d'un pré ou claus, dit *lort de las artz*, et un champ sis au terroir dels *Ciminals*, et un autre champ contenant environ une cartalade, au terroir de *Costolemat*, contre dix-sept moutons or.

f° 250v°, le 27 janvier 1498 (ns), vente de cens nus par Laurent Vital le vieux, du Chastelnouvel, à Pierre Strade, prêtre de Mende, chapelain de la chapelle fondée par feu Guillaume Chasot, en l'église du Chastelnouvel, d'un setier de seigle mesure de Mende, contre vingt moutons or. Avec promesse de revente.

f° 253v°, le 7 février 1498 (ns), quittance dotale par Antoine Pinhard, de Coulagnes-Hautes (Rieutort), mari de Catherine Delcros, à Guillaume Delcros, du Masel-Chabrier (Born), comme héritier de feu Pierre Delcros, absent, représenté par Isabelle, veuve dudit Pierre Delcros, de six livres tournois et cinq sous de la dot constituée devant feu Etienne Torrent, défunt notaire et père du notaire récipiendaire.

f° 255, le 9 mars 1498 (ns), quittance par Nicolas Patot, peigneur de Mende, à Jeanne Galieyres, fille de feu Jean, de Castelbouc (Prades), sa femme, de vingt et une livres de sa dot autrefois constituée par Etienne Galieyres, son frère, selon contrat reçu par Jean Gautier, notaire public de Mende.

f° 256v°, le 18 mars 1498 (ns), vente par Jacques Bolet, de Chanteruéjols, à Jean de Grandmont, chanoine de Mende, d'un clos sis à Chanteruéjols, contre onze moutons or. Avec promesse de revente.

f° 260, le 31 mars 1498, échange de biens entre Bartholomé Delranc (*de Ranco*), du Ranc (Saint-Amans), et Antoine Delranc, de Contayres (Saint-Gal). Fait à Mende, en présence de Pierre Hugonet, clerc de Mende, Vincent de Valelles et Etienne Vincent, de Lanuéjols.

f° 262v°, le 31 mars 1498, vente par Vital et Jean Vinhol, père et fils, du Born, à François Sarrazin, curé du Born, d'un setier de seigle mesure de Mende de cens, contre treize moutons or. Avec promesse de revente.

f° 267v°, le 31 mars 1498, vente par Jean Marco, du Mazel-Chabrier (Born), audit Sarrazin, d'un setier de seigle de cens contre treize moutons or.

f° 269v°, en avril 1498, vente par Jean Jausoyn, de Saint-Amans, pour lui et pour autre Jean Jausoyn, son fils, à Bartholomé Martin, de Coulagnette (Saint-Amans), d'un champ sis à Granolhac, terroir dit de Chavete, contre six livres tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Hugonet, clerc, de Mende, Antoine Rampvier, capitaine du Chastelnouvel, et Laurent Vital, du Chastelnouvel.

f° 271v°, le 7 avril 1498, vente par Pierre Delranc, de Contayres (Saint-Amans), à Vital Maynier, dudit lieu, de terres, contre onze moutons or.

f° 274, le 21 avril 1498, vente par Jacques Vital, du Chastelnouvel, à Jean Runel, chaussetier de Mende, d'un champ sis au Chastelnouvel contre six moutons or.

f° 276v°, le 28 avril 1498, quittance dotale à Etienne Fangosses, de Vitrolettes (Rieutort), par Guillaume Rodier le vieux, de Fangières (Rieutort), de douze livres tournois en argent, pour la dot de Jeanne, fille dudit Etienne, femme de Pierre Rodier, fils dudit Guillaume.

f° 277v°, le 28 avril 1498, testament de Guillaume Rodier le vieux, de Fangières (Rieutort), qui adresse des legs à Pierre, Julien, Catherine, Cécile et Philippa Rodier, ses frères et sœurs, Cénote, sa fille, Françoise, sa femme, et qui fait héritier universel son fils, Pierre Rodier. Il nomme exécuteurs testamentaires Etienne Fangosses, de Vitrolettes, et Pierre Avinhon, de Salassoux (Rieutort).

f° 279v°, le 28 avril 1498, quittance par Guillaume Rodier le vieux, de Fangières (Rieutort), comme mari de Françoise, à Georges Prejet, de Giraldes (Arzenc), de trois livres, deux sous et six deniers tournois de la dot constituée à Françoise devant Guillaume Mercier, notaire.

f° 281, le 28 avril 1498, quittance par Guilaluem Rodier le vieux, de Fangières (Rieutort), à Catherine Palsut, fille de feu Antoine Palsut, de Giraldes (Arzenc), de divers objets ayant appartenu au défunt père de ladite Catherine.

f° 282v°, le 30 avril 1498, donation par François Pagès, prêtre de Serres (Peyrefiche), à Luce Pagès, fille de Vital, dudit lieu, absente, d'un étage avec son plancher de maison sise à Mende, pan d'Auriac.

f° 284, le 2 mai 1498, testament de François Sarrazin, prêtre, curé du Born, qui élit sépulture au cimetière du Born, au tombeau où sont inhumés les curés du Born. Il adresse des legs à Gonet Sarrazin, prêtre, bachelier en décret, autrefois curé du Born, son oncle, à Jacques Sarrazin, son frère, à Jeanne, sa sœur, femme de Guillaume Garin, du Born, puis qui nomme héritière universelle Catherine Sarrazin, sa mère, à laquelle il substitue son frère, ledit Jacques Sarrazin. Il nomme exécuteurs testamentaires son oncle, ledit Gonet, et le notaire récipiendaire. Fait à Mende, en la maison du notaire, en présence d'Astorg Murat, Jacques Robert, chaussetiers, Jean Cobe, tisserand, Pierre Yssartel, hôte, Pierre Hugonet, clerc, Pierre Poderos, tailleur de Mende, et Etienne Ponhet, de Chabrit.

f° 287, le 19 mai 1498, vente à Guillaume Tichit, fils de feu Jean, de Fregviala (Estables), par Jean Rocher le vieux, de Fregviala, d'une maison de haut en bas, sise audit lieu, contre

quarante-huit moutons or. Fait à Mende, en présence de Bartholomé Bragier, et Jacques Le(c)et (?), prêtres, Pierre Hugonet, clerc, de Mende, Jean Martin, de Montméjan (Ispagnac), Guillaume Brun et Pierre Rocher, de Fregviala.

f° 290, le 31 mai 1498, quittance par Simon Chabrit, notaire de Mende, à Jean Chabrit, prêtre, Vital Chabrit, notaire, frères, de quarante-cinq livres tournois en diminution de la somme qu'ils lui doivent selon acte de condamnation reçu par Durand Teissier, notaire de la cour ordinaire de Mende. Fait à Mende, en la maison de Simon Chabrit, notaire, en la chambre haute qui est à côté du jardin, en présence de Louis de la Roche, dit Alamand, prieur de Saint-Chély-du-Tarn, Antoine Chambon, prêtres bénéficiaires de Mende, et Etienne Bernard, notaire, tous de Mende.

f° 291, le 13 juin 1498, vente par Jean Latger, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Jean de Grandmont, chanoine de Mende, protonotaire apostolique, de dix ovins contre cinq moutons or.

f° 293v°, le 20 novembre 1495, licence donnée par Jean de Grandmont, Guidon de la Panouze, Jean Martin le vieux, Aldebert de Peyre, Jean de la Panouze, Jean Martin le jeune, Pons Atgier, Antoine d'Apcher, Jean de Roquette, Hélie de Châteauneuf, Pons Poget, chanoines de Mende, à Nicolas Théoderic, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle de la Sainte-Trinité, fondée en l'église de Mende, de recevoir en ladite chapelle une peinture de Sainte-Barbare, et la confrérie Sainte-Barbare, en contrepartie de quoi ledit prêtre payera au chapitre, chaque année, le jour de la Sainte-Barbare, une livre de cire. Fait à Mende, en la maison du chapelain, en présence d'Olivon Mercier, prêtre, Jean Martin, chorier de Mende, et Jean de Farges, clerc et serviteur dudit Antoine d'Apcher.

f° 294v°, le 27 novembre 149(.), statuts établis par le chapitre de Mende, fixant que les deux prochains chanoines de Mende à recevoir seront l'un diacre, l'autre sous-diacre, ce que Jean de Roquette, chanoine, comme vicaire de l'évêque, ratifie. Fait à Mende, en présence de Bertrand Gismar, sous-diacre, et Jean Detricis, bachelier dans les deux droits.

f° 1 (nouvelle numérotation), le 6 août 1494, revente par Jean *Luche*, prêtre chapelain de la chapelle fondée par Guillaume Chasot, défunt, en l'église du Chastelnouvel, à Jean Bonnet, tisserand de Mende, d'une émine de seigle de cens qu'il lui avait vendue, ainsi qu'à Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Etienne et Laurent Vital, tous trois exécuteurs testamentaires dudit fondateur, contre dix moutons or le 13 novembre 1493. Fait à Mende, en l'ouvroir de la maison de Jean Chavalier le vieux, marchand de Mende, en présence dudit Jean Chavalier, et de Jean de Boda, prêtre de Mende.

f° 2v°, le 7 août 1494, vente par Gerald Serre, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à Jean Saint-Pierre, brassier de Mende, d'un ort qui fut autrefois à feu Jean Serre, frère du vendeur, sis au terroir de la Vabre, contre dix-sept moutons or.

f° 4, le 6 décembre 1494, promesse de revente en faveur d'Antoine Jovenel, du Chastelnouvel, qui a vendu à Jean *Luche*, prêtre, chapelain de la chapelle fondée par feu Guillaume Chasot, d'une carte de seigle de cens.

f° 5, le 23 juillet 1496, en l'ouvroir de Claude Taurand, notaire de Mende, nobles Guillaume Valdin et Hugon Valdun, bachelier dans les deux droits, bailli et lieutenant, de la cour temporelle de Mende, donnent comme curateur, à Pierre et Delphine Tribulat, maître Jean Teissier, notaire de Mende, entre autre pour intervenir avec maître Claude Tribulat, notaire de Mende, leur père et légitime administrateur, veuf de Jeanne de Peyre, contre Jacques de Peyre, fils et héritier de feu Pierre de Peyre, défunt chaussetier. En effet, ledit Tribulat

demandait audit Jacques de Peyre le reste de la dot autrefois constituée à sa femme, Jeanne de Peyre, selon acte de Jean Montanhac, notaire. Après quoi les parties transigent.

f° 8, le 27 janvier 1498 (ns), promesse de revente de cens par les ouvriers de l'église du Chastelnouvel à Jean Chapion, dit Negret, marchand de Mende, et sa femme, Jeanne. Fait à Mende, en la maison d'Etienne Salaville, prêtre, Jacques Salaville, Etienne Cosntans, Etienne Vital et Bernard Bodet, tous de Saint-Gervais.

f° 9, le 27 juillet 1497, constitution de pension par Antoine Clément et sa sœur, Catherine, de Bossafolh (Rieutort), ladite Catherine étant femme de Pierre Pigière, qui l'autorise, en faveur de Françoise, veuve de Pierre Clément, leur mère.